



U.P.A.C.A

ATTESTATION

L'UPACA (Union des ports de plaisance Provence Alpes Côte d'Azur), en sa qualité d'organisme professionnel représentant les gestionnaires de ports de plaisance de la région PACA, et auteur de la Certification européenne Ports Propres, a sollicité l'expertise et cautionne le rôle du CPIE Côte Provençale en tant organisme de formation pour l'organisation et l'animation de la formation Ports Propres.

Cette reconnaissance a lieu au regard de :

- l'expérience du CPIE Côte Provençale en tant qu'organisateur, concepteur et animateur de formation,
- la qualité de la collaboration issue du rôle du CPIE dans la campagne Ecogestes Méditerranée,
- la participation et l'implication du CPIE dans la construction, dès son origine en 2006, des contenus pédagogiques de la formation Ports Propres,
- la qualité et les compétences des intervenants du CPIE, acteur reconnu de la sensibilisation des publics aux enjeux du développement durable,
- la connaissance et la compréhension, par le CPIE, des enjeux liés à la gestion environnementale portuaire et la gestion du littoral,
- son ancrage territorial et son rayonnement à l'échelle régionale.

UPACA atteste, qu'à sa connaissance, aucun autre organisme de formation ne propose à ce jour de formation avec un contenu équivalent, répondant aux cahiers des charges de la démarche et de la certification européenne Ports Propres.

De ce fait, l'UPACA n'accepte et ne reconnaît que le CPIE Côte Provençale en tant qu'organisme de formation pour organiser et animer la formation Ports Propres (élément incontournable du référentiel de la Certification AFNOR).

Pour valoir ce que de droit.
A Martigues, Le 29 Juin 2016

Véronique TOURREL
Déléguée Générale UPACA


U.P.A.C.A.
B.P. 218
13698 Martigues Cedex
Tél. : 04 42 07 34 74 - fax : 04 42 07 29 54
Website : www.upaca.com

SIRET : 452 293 756 00014
UPACA Port Maritima B.P. 218/ 13 698 Martigues Cedex
Tél : 06 26 95 15 96/ Fax : 04 42 07 29 54
E-mail : vtourrel@upaca.com
Website : www.upaca.com